



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 2.6

**N° de la demande :** 2011-3079  
**Demande :** Nouvelle préparation commerciale – Nouvelle combinaison de matières actives  
**Produit :** Herbicide Pre-Pare Plus  
**Numéro d'homologation :** 30663  
**Matières actives (m.a.) :** Flucarbazone (présent sous forme de flucarbazone-sodium) et tribénuron-méthyle  
**N° de document de l'ARLA :** 2196778

### But de la demande

La présente demande a pour objet d'homologuer une nouvelle préparation commerciale, l'herbicide Pre-Pare Plus, qui contient du flucarbazone (présent sous forme de flucarbazone-sodium) et du tribénuron-méthyle, pour les utilisations en présemis et en prélevée sur le blé de printemps (sauf le blé dur) en Alberta, au Manitoba, en Saskatchewan et dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique, pour lutter contre les mauvaises herbes graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges.

L'herbicide Pre-Pare Plus associe l'herbicide Nuance (numéro d'homologation 29468) prémélangé avec l'herbicide Everest 70 WDG (numéro d'homologation 26447).

### Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Pre-Pare Plus est un granulé mouillable contenant les matières actives tribénuron-méthyle et flucarbazone, présent sous forme de flucarbazone-sodium, à des concentrations nominales de 23,9 % et de 45 %, respectivement. Ce produit a une densité de 0,6075 g/mL. Il contient des sulfites et du lait, qui sont des allergènes. Les exigences en matière de données sur la chimie pour l'herbicide Pre-Pare Plus ont été remplies.

### Évaluation sanitaire

Dans le cadre de la présente demande, aucune nouvelle donnée n'a été présentée ou n'est exigée. L'herbicide Pre-Pare Plus est considéré comme équivalent, sur le plan toxicologique, aux produits précédents. L'herbicide Pre-Pare Plus présente une toxicité aiguë faible par voie orale ( $LD_{50} > 2\ 000$  mg/kg), par voie cutanée ( $LD_{50} > 2\ 000$  mg/kg) et par inhalation ( $LC_{50} > 5,11$  mg/kg) chez le rat. Il cause une irritation oculaire minime et des irritations cutanées modérées chez le lapin. L'herbicide Pre-Pare Plus n'est pas un sensibilisant cutané.

L'utilisation du produit sur le blé de printemps ne devrait pas entraîner d'augmentation de l'exposition professionnelle ou occasionnelle (après traitement) potentielle par rapport aux utilisations actuellement homologuées du flucarbazone ou du tribénuron-méthyle puisque la dose, la fréquence et la méthode d'application ainsi que le nombre d'applications sont similaires à ceux des produits actuellement homologués. Aucun risque inacceptable n'est anticipé si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus n'a été présentée pour appuyer l'homologation de la nouvelle préparation commerciale, l'herbicide Pre-Pare Plus, qui contient du flucarbazone et du tribénuron-méthyle. Ces deux matières actives étant actuellement homologuées pour une utilisation sur le blé à des doses et dans des conditions d'application similaires, l'homologation de l'herbicide Pre-Pare Plus n'entraînera pas d'augmentation de l'exposition alimentaire à ces matières actives.

### **Évaluation environnementale**

L'herbicide Pre-Pare Plus se compose de deux matières actives homologuées qui sont déjà homologuées dans d'autres préparations commerciales afin d'être utilisées sur le blé de printemps à des doses et dans des conditions d'application similaires, dans les mêmes écorégions. Par conséquent, on a conclu que l'herbicide Pre-Pare Plus et son utilisation ne modifieront pas l'exposition dans l'environnement de l'une ou l'autre des matières actives. L'exigence relative aux zones tampons qui figure actuellement sur l'étiquette est adéquate pour atténuer les préoccupations environnementales.

### **Évaluation de la valeur**

Les données provenant d'un total de 13 essais en champ menés en Alberta, dans le Montana, dans le Dakota du Nord, dans le Dakota du Sud et en Saskatchewan en 2008 et en 2009 ont été présentées. L'efficacité de l'herbicide Pre-Pare Plus appliqué seul à un dosage de 22,5 g m.a./ha (15 g m.a./ha de flucarbazone + 7,5 g m.a./ha de tribénuron-méthyle) ou dans un mélange en cuve avec l'herbicide liquide Roundup WeatherMax, associé à la technologie Transorb 2 (numéro d'homologation 27487) à 450 g m.a./ha, a été évaluée pour la lutte en prélevée contre le canola vagabond, la bourse-à-pasteur, la sagesse-des-chirurgiens, le crépis des toits et pour l'élimination de la folle avoine, du pissenlit officinal et du lin spontané.

Les allégations de lutte contre le canola vagabond, la bourse-à-pasteur et le crépis des toits et les allégations d'élimination de la folle avoine et du pissenlit officinal avec un traitement en présemis ou un traitement en postsemis en prélevée de l'herbicide Pre-Pare Plus à un dosage de 22,5 g m.a./ha sont étayées d'après les données d'essais et les homologations précédemment citées.

Les allégations d'efficacité de l'herbicide Pre-Pare Plus dans les mélanges en cuve avec le glyphosate sont soutenues pour les raisons suivantes :

- Les allégations d'efficacité de l'herbicide Pre-Pare Plus à un dosage de 22,5 g m.a./ha (c.-à-d. 15 g m.a./ha de flucarbazone + 7,5 g m.a./ha de tribénuron-méthyle) dans un mélange en cuve avec du glyphosate à 450 g m.a./ha sont également homologuées concernant le tribénuron-méthyle (p. ex., Express Toss-N-Go; numéro d'homologation 27532) à 7,5 g m.a./ha dans un mélange en cuve avec du glyphosate à 450 g m.a./ha.
- Les mélanges en cuve du tribénuron-méthyle (p.ex., Express Toss-N-Go) + glyphosate, flucarbazone (p. ex., Pre-Pare 70 WDG; numéro d'homologation 29500) + glyphosate et flucarbazone (p. ex., Everest 70 WDG; numéro d'homologation 26447) + tribénuron-méthyle contenant des herbicides (p. ex., Express Pack; numéro d'homologation 22335) sont actuellement homologués.

La sensibilité de huit variétés de blé de printemps après un traitement en présemis de l'herbicide Pre-Pare Plus seul à la dose indiquée sur l'étiquette de 22,5 g m.a./ha ou dans un mélange en cuve avec du glyphosate à 450 g m.a./ha et l'herbicide Pre-Pare Plus seul à la dose exagérée de 45 g m.a./ha ou dans un mélange en cuve avec du glyphosate à 900 g m.a./ha a été évaluée dans le cadre de dix essais. On a observé peu ou pas de dommages dans le cadre de ces traitements. Les données sur le rendement ont confirmé que le blé de printemps présente une marge de sécurité adéquate lorsqu'un traitement en présemis de l'herbicide Pre-Pare Plus est effectué conformément aux directives indiquées sur l'étiquette.

On a signalé la sensibilité de six variétés de blé de printemps après les mêmes traitements herbicides en postsemis en prélevée dans le cadre de sept essais. On a observé peu de dommages pour ces traitements au début de la saison qui ont disparu plus tard. Les données sur le rendement ont confirmé que le blé de printemps présente une marge de sécurité adéquate lorsque un traitement en postsemis en prélevée contenant l'herbicide Pre-Pare Plus est effectué conformément aux directives indiquées sur l'étiquette.

Les allégations de sensibilité des cultures de rotation qui sont homologuées concernant l'herbicide Pre-Pare 70 WDG peuvent être extrapolées à l'herbicide Pre-Pare Plus, car les allégations de sensibilité des cultures de rotation concernant l'herbicide Pre-Pare 70 WDG sont plus restrictives que celles du tribénuron-méthyle contenant des herbicides; p. ex., Express Toss-N-Go.

D'après les données dont on dispose, l'homologation de l'herbicide Pre-Pare Plus appliqué seul ou dans un mélange en cuve avec un herbicide au glyphosate conformément à l'étiquette est soutenue du point de vue de la valeur.

## **Conclusion**

L'ARLA a terminé l'évaluation des renseignements disponibles pour l'herbicide Pre-Pare Plus et juge que les renseignements mis à sa disposition sont suffisants pour soutenir l'homologation du produit.

## Références

- 1494716 2007, Product Chemistry Data to Support the Registration of [CBI REMOVED], DACO: 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4, 3.5, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.15, 3.5.4, 3.5.8, 3.5.9 CBI
- 1494718 2007, Physical Properties of [CBI REMOVED], DACO: 3.5, 3.5.1, 3.5.10, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.14, 3.5.15, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9 CBI
- 2080977 2011, Pre-Pare Plus Herbicide Chemistry Requirements for the Registration of Manufacturing Concentrates and End-Use Products Formulated from Registered Technical Grade of Active Ingredients or Integrated System Products, DACO: 3.5, 3.5.1, 3.5.10, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.14, 3.5.15, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9
- 2136300 2011, Pre-Pare Plus Herbicide Chemistry Requirements for the Registration of Manufacturing Concentrates and End-Use Products Formulated from Registered Technical Grade of Active Ingredients or Integrated System Products, DACO: 3.5, 3.5.6
- 2136301 2011, Method Validation for Flucarbazone-Sodium and Tribenuron-Methyl, DACO: 3.4.1
- 2080983 2011, Value data to support the registration of Pre-Pare Plus Herbicide applied as a pre-plant or post-plant/pre-emergence treatment in spring wheat. DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.3, 10.3, 10.3.2, 10.5, 10.5.2, 10.6
- 2107691: 2011, Value data to support the registration of Pre-Pare Plus Herbicide applied as a pre-plant or post-plant/pre-emergence treatment in spring wheat (supplement I). DACO: 10.1, 10.2.3
- 2216214 2012, Pre-Pare Plus Herbicide Chemistry Requirements for the Registration of Manufacturing Concentrates and End-Use Products Formulated from Registered Technical Grade of Active Ingredients or Integrated System Products: Supplement 2, DACO: 3.0,3.4,3.4.1
- 1180177 1998, MKH 6562 70 WG 05764/0191. Study for Acute Oral Toxicity in Rats, DACO: 4.6.1
- 1180178 1998, MKH 6562 70 WG 05764/0191. Study for Acute Dermal Toxicity in Rats, DACO: 4.6.2
- 1180180 1998, MKH 6562 70 WG 05764/0191. Study on Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO: 4.6.3
- 1180181 1998, Acute Eye Irritation Study of MKH 6562 70 WG 05764/0191 by Instillation into the Conjunctival Sac of Rabbits, DACO: 4.6.4
- 1180183 1998, Acute Skin Irritation Test (Patch Test) of MKH 6562 70 WG 05764/0191 in Rabbits, DACO: 4.6.5
- 1180184 1998, MKH 6562 70 WG 05764/0191 Study for the Skin Sensitization Effect in Guinea Pigs (Buehler Patch Test), DACO: 4.6.6
- 1567158 2008, Submission 2007-8097 Request for Clarification, DACO: 4.6.6
- 1641191 2006, Acute Oral Toxicity in the Rat, DACO: 4.2.1
- 1641192 2006, Acute Dermal Toxicity in the Rat, DACO: 4.2.2
- 1641193 2006, Acute Inhalation Toxicity in the Rat, DACO: 4.2.3
- 1641194 2006, Acute Dermal Irritation in the Rabbit, DACO: 4.2.5
- 1641195 2006, LLNA in Mouse, DACO: 4.2.6
- 1641196 2007, Acute Eye Irritation in Rabbit, DACO: 4.2.4

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.